



Réunion du 12 novembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 80
Nombre de votants : 86

L'an deux mille dix-huit, le douze novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique RÉMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, , Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Marie-Hélène MAREST, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Robert HAGET (suppléant de M. Daniel BIROU), Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Bénédicte ALCETEGARAY, Mathias DUCAMIN, Michel JESER, Albert LASSERRE-BISCONTE, Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Louis-Philippe DUPOUY (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBE), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Madeleine PICHAUREAU (pouvoir à M. Jacques LABORDE), Daniel BIROU, David HABIB (pouvoir à Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 4 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE : SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER DE LA SCI ROMA AU PROFIT DES SARL LABORDE JARDIN SERVICES ET NATURE ET PAYSAGES

Rapporteur : M. Patrice LAURENT

La SCI ROMA porte le projet d'acquisition et de réhabilitation de la friche Bonna Sabla, route de Bayonne à Orthez, soit 1 300 m² de hangar sur 18 000 m² de terrain, libérés en 2008 après la fermeture de l'enseigne Béton Moderne et restés sans occupation depuis.

M. Benoît LABORDE, qui détient 99 % de la SCI ROMA, est également le gérant de 2 entreprises, NATURE ET PAYSAGE et LABORDE JARDIN SERVICES, aujourd'hui à l'étroit à Bonnut, en recherche de visibilité et dans une optique de développement continu.

La reprise de cette friche constitue donc une opportunité pour le développement de ses entreprises. Elle ouvre aussi la possibilité d'implantation ou développement d'autres entreprises à l'ouest d'Orthez, pour d'autres activités artisanales en location (5 à 6 lots). Les 2 sociétés de M. LABORDE occuperont 50 % de l'espace.

L'acquisition représente un budget de 165 000 € HT. Les travaux sont estimés à 345 000 € HT.

Cette implantation va permettre à l'entreprise NATURE ET PAYSAGES, qui emploie 6 personnes aujourd'hui, de se doter en interne des compétences d'un bureau d'études paysagistes, en formant un apprenti qui sera conservé dans l'effectif.

La SARL LABORDE JARDIN SERVICES compte également 6 employés.

Les 2 entreprises ont connu un développement régulier ces dernières années et ont accru leur effectif respectif d'un emploi par an. Le dirigeant pense que cette nouvelle implantation, qui permettra une meilleure valorisation de l'offre de services des entreprises et en particulier l'activité de pisciniste de NATURE ET PAYSAGES, devrait lui permettre de continuer à embaucher régulièrement.

Les travaux prévus permettent de mettre le bâtiment hors d'eau, hors d'air et d'aménager les lots dédiés à LABORDE JARDIN SERVICES et NATURE ET PAYSAGES. On estime donc que 65 % des dépenses de travaux sont affectés aux SARL de M. LABORDE.

Il est donc proposé de retenir une enveloppe de dépenses éligibles de 65 % de l'enveloppe globale (509 260,26 € HT), soit 331 019,20 € HT, et un taux de subvention de 10 %, soit une subvention de 33 102 €.

La commission développement économique réunie le 16 octobre 2018 et le bureau communautaire, réuni le 22 octobre 2018 ont validé le principe de l'octroi d'une aide de 33 102 €, soit 10 % de l'enveloppe de dépenses éligibles.

Cette aide s'inscrit dans le cadre du règlement de minimis. Elle pourrait être abondée par le fonds Leader porté par le Pays Lacq-Orthez-Béarn des Gaves, le dossier étant en cours d'instruction.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'octroyer** une aide de 33 102 €, soit 10 % d'une enveloppe de dépenses éligibles retenue à hauteur de 331 019,20 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SCI ROMA la convention qui fixe les modalités de versement de ladite aide, annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/11/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/11/2018